

JOURNAL OFFICIEL

DE LA GUINÉE FRANÇAISE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois à Conakry

ABONNEMENTS

Dans la Colonie :	Hors de la Colonie :
Un an... 15 fr. 00	Un an... 20 fr. 00
Six mois... 8 fr. 00	Six mois... 10 fr. 00
Le numéro.....	1 fr. 00

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser au Chef de l'Imprimerie

Les insertions et les abonnements sont payables d'avance
Les annonces doivent être remises les 10 et 25 de chaque mois au plus tard.

ANNONCES

Une insertion de 1 à 6 lignes... 2 fr. 00
Chaque ligne en plus... 0 fr. 30
Chaque annonce répétée... moitié prix
Il n'est jamais compté moins de 6 lignes ou 2 fr.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Table de références au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française, n° 690 :

Actes du Pouvoir central.

1918	Pages.
21 janvier. — Décret relatif aux infractions aux règlements ou aux ordres sur la police maritime aux Colonies (arrêté de promulgation 13 février 1918).....	115
29 janvier. — Arrêté ministériel abrogeant, en ce qui concerne les peaux de lapin brutes, les dispositions de l'arrêté du 20 novembre 1916, portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	115
2 novembre. — Circulaire ministérielle transmissive d'une lettre du Ministre des Finances, relative à l'application au personnel de l'Etat mobilisé de la loi du 4 août 1917..	116

Actes du Gouvernement général.

13 février. — Arrêté portant modification de l'arrêté du 25 mai 1916, sur l'exercice de la pharmacie en Afrique occidentale française.....	117
--	-----

Journal officiel de la Guinée française :

13 février. — Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 12 janvier 1918, relatif aux infractions aux règlements ou aux ordres sur la police maritime aux Colonies.....	77
---	----

Actes du Gouvernement local

4 février. — Arrêté ouvrant l'agence postale de Dinguiraye à la télégraphie officielle et privée et au service téléphonique.....	78
27 février. — Arrêté créant un quatrième bureau du Gouvernement, sous la désignation de « Bureau des Affaires économiques et du Ravitaillement ».....	78
28 février. — Arrêté supprimant le Tribunal de subdivision de Kadé (cercle de Koumbia).....	78
2 mars. — Arrêté fixant la composition du Conseil de révision pour l'examen de la classe 1919.....	78
15 mars. — Arrêté au sujet de la taxation des denrées.....	79
Nominations et mutations.....	79

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS :

	Pages.
Erratum.....	83
Sous-Intendance militaire de Conakry. — Avis relatif à la clôture de l'exercice 1917 du budget colonial.....	83
Service de la Curatelle aux successions et biens vacants.....	83
Avis de perte de titres fonciers.....	83
Avis de demandes de concessions agricoles.....	84
Bilan de la Banque au 28 février 1918.....	84
Observations météorologiques faites à l'Hôpital Ballay pendant le mois de février 1918.....	84
Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales.....	85
Câblogrammes Havas.....	89
Annonces.....	90

PARTIE OFFICIELLE

ARRÊTÉ promulguant en Afrique occidentale française le décret du 12 janvier 1918, relatif aux infractions aux règlements ou aux ordres sur la police maritime aux Colonies (1).

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL p. i. DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 12 janvier 1918, relatif aux infractions aux règlements ou aux ordres sur la police maritime aux Colonies,

ARRÊTE :

Article premier. — Est promulgué en Afrique occidentale française le décret du 12 janvier 1918, relatif aux infractions aux règlements ou aux ordres sur la police maritime aux Colonies.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Dakar, le 13 février 1918.

J. CARDE.

(1) Voir le texte au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française, n° 690, du 23 février 1918, page 115.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur ouvrant l'agence postale de Dinguiraye à la télégraphie officielle et privée et au service téléphonique.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 1914, rendant exécutoires en Afrique occidentale française les dispositions de l'instruction n° 1 sur le service des Postes et Télégraphes ;

Vu l'arrêté du 31 août 1916, réglementant les nouveaux tarifs téléphoniques ;

Vu l'ouverture d'un circuit téléphonique entre Bissikrima et Dinguiraye ;

Sur la proposition du Chef de service des Postes et Télégraphes,

ARRÊTE :

Article premier. — L'agence postale de Dinguiraye, desservie téléphoniquement par le bureau de Bissikrima, est ouverte à la télégraphie officielle et privée et au service téléphonique.

Art. 2. — Le Chef du service des Postes et Télégraphes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 4 février 1918.

G. POIRET

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur créant un quatrième bureau du Gouvernement, sous la désignation de « Bureau des Affaires économiques et du Ravitaillement ».

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu les arrêtés locaux des 10 janvier et 27 mars 1908, du 15 décembre 1908 et du 30 janvier, 20 juillet et 8 août 1917 déterminant les attributions des bureaux du Gouvernement,

Vu les nécessités du service,

ARRÊTE :

Il est créé à Conakry un quatrième bureau du Gouvernement dit « Bureau des Affaires économiques et du Ravitaillement », dont les attributions sont déterminées ainsi qu'il suit :

Agriculture. — Concours agricole.

Commerce et industrie. — Chambres de Commerce.

Banque. — Régime monétaire.

Service zootechnique — Elevage. — Epizooties.

Main-d'œuvre.

Renseignements économiques.

Expositions.

Pêcheries.

Service du Ravitaillement.

Douanes. — Frontières. — Régime des Douanes.

Conakry, le 27 février 1918.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur supprimant le Tribunal de subdivision de Kadé (cercle de Koumbia).

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 16 août 1912, sur la justice indigène ;

Vu l'arrêté du 22 février 1915, fixant la composition des Tribunaux indigènes en Guinée française ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 1918, portant suppression du poste de Kadé (cercle de Koumbia) ;

Sur la proposition de l'Administrateur du cercle de Koumbia (télégramme n° 105, du 23 février 1918),

ARRÊTE :

Le Tribunal de subdivision de Kadé (cercle de Koumbia) est supprimé.

La juridiction des Tribunaux de subdivision de Koumbia et Youkounkoun s'étendra respectivement sur l'ensemble des territoires de ces deux subdivisions telles qu'elles ont été délimitées par l'arrêté du 13 janvier 1918.

Conakry, le 28 février 1918.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur fixant la composition du Conseil de révision pour l'examen de la classe 1919.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu la loi du 7 juillet 1900, portant organisation des troupes coloniales ;

Vu la loi du 21 mars 1905, sur le recrutement de l'armée, modifiée par la loi du 7 août 1915 ;

Vu l'article 1^{er} du décret du 1^{er} octobre 1909, fixant la composition des Conseil de révision dans les Colonies de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté général du 31 janvier 1910, réglementant l'application de la loi du 21 mars 1905 en Afrique occidentale française ;

Vu l'instruction du 31 janvier 1910, portant application dudit arrêté ;

Vu l'arrêté interministériel (Guerre et Colonies) du 9 février 1910, sur le recrutement de l'armée aux Colonies, modifié par les circulaires ministérielles (Guerre) du 20 mai 1916 et 12 janvier 1916 ;

Vu la loi du 19 octobre 1915, soumettant aux obligations militaires prévues par les lois de 1905 et 1913, les Sénégalais des communes de plein exercice du Sénégal, promulguée en Afrique occidentale française par arrêté de M. le Gouverneur général du 11 novembre 1915 ;

Vu la loi du 29 septembre 1916, étendant aux descendants des natifs des communes de plein exercice les dispositions de la loi du 19 octobre 1915, promulguée en Afrique occidentale française par l'arrêté de M. le Gouverneur général du 20 octobre 1916 ;

Vu la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement, à la révision et à l'appel de la classe 1919, promulguée en Afrique occidentale française par arrêté de M. le Gouverneur général en date du 6 février 1918 ;

Vu l'arrêté du Gouverneur général en date du 4 février 1918, relatif à la formation de la classe 1919,

ARRÊTE :

Article premier. — Le Conseil de révision de la Guinée, pour l'examen des jeunes gens appartenant à la classe 1919, est composé ainsi qu'il suit :

MM. Lavit, Secrétaire général *p. i.*, *président* ;
de Lahitollé, conseiller d'administration, *membre* ;
Guiraud, — — —
Le capitaine Amalric, délégué du Commandant militaire, *membre*.

Art. 2. — Le Conseil sera assisté de :

MM. Mestrat, lieutenant d'infanterie coloniale, représentant le commandant du bureau de recrutement ;
Alquier, médecin principal de 2^e classe des troupes coloniales, chef du service de Santé ;
Pezet, médecin major de 1^{re} classe des troupes coloniales.

Art. 3. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal officiel*.

Conakry, le 2 mars 1918.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur au sujet de la taxation des denrées.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu la loi du 20 avril 1916, promulguée par l'arrêté général, en date du 16 mai, sur la taxation des denrées et substances ;

Vu les instructions du 8 mai 1916, relatives à l'application de la loi sur la taxation des denrées et substances et sur la répression des spéculations illicites ;

Vu le décret du 5 janvier 1917, déterminant les conditions d'application aux Colonies de la loi du 20 avril 1916, ensemble l'arrêté de promulgation du Gouverneur général du 12 février 1917 ;

Vu la loi du 3 août 1917 sur les réquisitions civiles, rendue applicable aux Colonies par décret du 4 décembre 1917 ;

Vu l'arrêté local du 8 janvier 1918, portant taxation du riz en Guinée à l'achat et à la vente ;

Vu l'arrêté local du 9 mars 1918, instituant un Comité consultatif en vue de la taxation des produits alimentaires ;

Considérant qu'il importe pour éviter les bénéfices exagérés de maintenir le cours des produits d'alimentation pour les indigènes à un taux normal, notamment le riz et les arachides ;

Considérant que la taxation à la vente à un cours normal de ces denrées est de nature à empêcher les spéculations illicites destinées à fausser les cours ;

Le Comité consultatif entendu,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont taxées en Guinée française, à la vente, soit en gros ou en demi-gros, de commerçant à commerçant, soit au détail au consommateur, les denrées suivantes, aux prix ci-après indiqués :

Riz paddy, 350 francs la tonne, soit 10 fr. 50 le boisseau ($\frac{1}{2}$ hectolitre) ;

Riz net rouge, 550 francs la tonne, soit 24 fr. 75 le boisseau ;

Riz net blanc, 600 francs la tonne, soit 27 francs le boisseau ;

Arachides en coques, 355 francs la tonne, soit 6 fr. 30 le boisseau.

Art. 2. — Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté sera passible des peines prévues aux articles 9 et 10 de la loi du 20 avril 1916.

Art. 3. — L'arrêté local du 8 janvier 1918 est rapporté.

Art. 4. — Les Administrateurs des cercles sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal officiel* de la Colonie.

Conakry, le 15 mars 1918.

G. POIRET.

ACTES DU GOUVERNEMENT LOCAL

Nominations, mutations, etc.

(Insertions sommaires).

Par décisions du Gouverneur de la Guinée.

Administrateurs

En date du 27 février 1918 :

Le lieutenant Palassou, adjoint au Commandant du cercle de Guékédou, est appelé à prendre, par intérim, le commandement de ce cercle, pendant toute la durée de l'absence du titulaire, le lieutenant Lambin, administrateur en chef de 1^{re} classe.

En date du 28 février 1918 :

M. Giraut, administrateur de 1^{re} classe des Colonies, est nommé chef du 4^e Bureau (Affaires économiques et Ravitaillement).

En date du 5 mars 1918 :

Un congé de convalescence de trois mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Paris, est accordé à M. Marcel de Coppet, administrateur de 3^e classe des Colonies, qui compte 52 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie, dont 43 mois 22 jours au Sénégal et 8 mois et 10 jours en Guinée.

M. de Coppet est autorisé à s'embarquer sur le premier paquebot attendu à Conakry à destination de France.

Dépense imputable au budget local de la Guinée.

Affaires indigènes

En date du 25 février 1918 :

M. Richard de Chicourt, adjoint de 2^e classe des Affaires indigènes, en service à Dubréka, est nommé agent spécial de la subdivision de Dubréka (cercle de Conakry), en remplacement de M. le commis des Douanes Pianelli.

M. Massimi, adjoint de 1^{re} classe des Affaires indigènes, chef de la 1^{re} Section (Budgets et Comptes) du 2^e Bureau du Secrétariat général, est chargé, cumulativement avec les dites fonctions, de celles de chef de la 4^e Section (Matériel), en remplacement de M. Delille, adjoint principal hors classe des Affaires indigènes, partant en congé.

En date du 28 février 1918 :

M. Chevalier, adjoint de 1^{re} classe des Affaires indigènes, est mis à la disposition de M. le Sous-Intendant des Troupes coloniales, chargé de l'Inscription maritime à Conakry.

Affaires politiques et indigènes

En date du 2 mars 1918 :

Est et demeure rapportée, pour compter du 1^{er} février 1918, la décision n° 1519 A, du 19 novembre 1916, confiant la garde et l'entretien du jeune mineur Mamadou Boy, condamné pour vol par le Tribunal de subdivision de Conakry, le 9 novembre 1916, à subir la détention dans un centre de correction jusqu'à sa majorité, à Mamadou Thiam, chef du village de Dixinn foulah et de la banlieue de Conakry.

Les nommés Mogoté Bakayoko, 50 ans, cultivateur, et Mamadou Keita, 50 ans, cultivateur, notables de statut non musulman, sont nommés assesseurs titulaires de statut non musulman près le Tribunal de subdivision de Mamou.

Chambre de Commerce

En date du 25 février 1918 :

M. J. Magnan, industriel à Conakry, est désigné comme membre titulaire de la Chambre de Commerce de cette ville, en remplacement de M. Albert Cohen, commerçant, absent de la Colonie.

M. Moynier, commerçant à Conakry, membre provisoire de la Chambre de Commerce de cette ville, est nommé membre titulaire, en remplacement de M. Poncin, commerçant, absent de la Colonie.

Chemin de fer

En date du 28 février 1918 :

Une Commission composée de :

MM. Massimi, chef de la Section du matériel, président ;
Pommery, commis principal des Travaux publics, membre ;

Darry, commis principal des Douanes, membre, se réunira le 2 mars 1918, à l'effet de procéder, de concert avec le comptable matières du railway, à la condamnation du matériel inutilisable existant à l'actif "Matières" du Chemin de fer de la Guinée et au déclassement de celui qui a subi des détériorations.

Un procès-verbal en due forme des opérations effectuées sera dressé et signé par les membres de la Commission.

En date du 6 mars 1918 :

Un congé de convalescence de trois mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Lure (Haute-Saône), est accordé à M. Crettien (Jean), comptable principal de 4^e classe au Chemin de fer de Conakry au Niger, qui compte 63 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie.

M. Crettien, accompagné de sa femme, est autorisé à s'embarquer sur le premier paquebot attendu à Conakry, courant mars, à destination de la France.

La dépense est imputable au budget annexe du Chemin de fer de la Guinée.

En date du 6 mars 1918 :

Un congé de convalescence de trois mois à solde entière d'Europe, pour en jouir à Bordeaux, est accordé à M. Mallard (Baptiste), chef ouvrier de 1^{re} classe au Chemin de fer de la Guinée, qui compte 27 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie.

M. Mallard est autorisé à s'embarquer sur le premier paquebot attendu à Conakry dans le courant de mars 1918. Dépense imputable au budget annexe du Chemin de fer.

En date du 8 mars 1918 :

Un congé de convalescence de trois mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Montluçon, est accordé à M. Raynaud, chef ouvrier de 2^e classe au Chemin de fer de la Guinée, qui compte 37 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie.

M. Raynaud est autorisé à s'embarquer sur le premier paquebot attendu à Conakry dans le courant de mars.

La dépense est imputable au budget annexe du Chemin de fer de la Guinée.

Commission de taxation des denrées

En date du 9 mars 1918 :

Un Comité consultatif, composé de :

MM. le Gouverneur, président ;
Le Secrétaire général, membre fonctionnaire ;
Le Chef du 4^e Bureau, — —
Le Chef du 1^{er} Bureau, — —
Le Chef du service de l'Agriculture, membre fonctionnaire ;
de Lahitollé, membre du Conseil d'administration ;
Guiraud, — — —
Moynier, — — —
Galibert (Armand), — —

se réunira, sur la convocation de son président, à l'effet de donner son avis sur la taxation de certaines denrées et substances de la Colonie, conformément à l'article 2 de la loi du 20 avril 1916.

Contributions directes

En date du 26 février 1918 :

La décision n° 147 B, du 9 février 1918, est, pour ce qui concerne le cercle de Forécariah, modifiée ainsi qu'il suit :

M. Sampayo (Joseph), adjoint des Affaires indigènes, est nommé membre de la Commission des Contributions directes, en remplacement de M. Cordeil, en instance de départ.

Conseil d'administration

En date du 9 mars 1918 :

M. Moynier, agent général de la Société commerciale de l'Ouest africain, est nommé membre *ad hoc* pour la séance du Conseil d'administration qui doit avoir lieu le samedi 9 mars, en remplacement de M. de Lahitollé, absent.

Douanes

En date du 25 février 1918 :

Le sous-brigadier de 1^{re} classe des Douanes Maury (Jean), chef du poste de Boffa, supprimé, est nommé chef du poste de Taboria (cercle de Boffa).

Le préposé indigène de 3^e classe des Douanes Lamine (Philippe), chef du poste de Sobanet, supprimé, est nommé à la brigade de Conakry, en remplacement du sous-brigadier indigène de 1^{re} classe Diouf Youssoufa.

Le sous-brigadier indigène de 1^{re} classe Diouf Youssoufa, de la brigade de Conakry, est nommé en sous-ordre au poste de Taboria (cercle de Boffa).

Le préposé indigène de 1^{re} classe des Douanes Gomez (Antoine), du poste d'Owet, supprimé, est nommé à la brigade de Conakry.

En date du 27 février 1918 :

Le sous-brigadier de 1^{re} classe des Douanes Pianelli, chef du poste de Dubréka, supprimé, est nommé à la brigade de Conakry.

En date du 5 février 1918 :

Les agents des Douanes en service dans les postes de Sobanet, transféré à Taboria, Boffa et Dubréka, supprimés, reçoivent les affectations suivantes :

Poste de Sobanet :

Thio Bangoura, m^{le} 76, quartier-maître ;
Bocary Masoh, m^{le} 260 bis, canotier de 3^e classe ;
Bassy Touré, m^{le} 382, —
Momo Sylla, m^{le} 499, —
Ansoumani Baga, m^{le} 544, —
Bélia Souma, m^{le} 659, —
sont nommés à Taboria.

Poste de Boffa :

Touré Lansané, m^{le} 611, canotier de 3^e classe, est licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à trois mois de solde (4 ans, 2 mois de service).

Ouli Alpha dit Souma, m^{le} 345, canotier de 3^e classe, est nommé à Benty (cercle de Forécariah), en remplacement du canotier de 3^e classe Yadi Youla, m^{le} 77, licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à un mois de solde (8 mois de service).

Sédouba Soriba, m^{le} 657, canotier de 3^e classe, est nommé à Victoria (cercle de Boké), en remplacement du canotier de 3^e classe Babady Sylla, m^{le} 584, licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à trois mois de solde (4 ans, 9 mois de service).

Poste de Dubréka :

Bassy Camara, m^{le} 506, canotier de 3^e classe, est licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à trois mois de solde.

Momo Manéah, m^{le} 258, canotier de 3^e classe, est nommé à Matakong (cercle de Forécariah), en remplacement du canotier de 3^e classe Coléah Soumah, m^{le} 76, licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à un mois de solde (8 mois de service).

Kerfalla Touré, m^{le} 316, canotier de 3^e classe, est nommé à Matakong (cercle de Forécariah), en remplacement du canotier de 3^e classe Kerfalla Souma, m^{le} 74, licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à un mois de solde (11 mois de service).

Yamoussa Bangoura, m^{le} 423, canotier de 3^e classe, est nommé à Benty (cercle de Forécariah), en remplacement du canotier de 3^e classe Aly Camara, m^{le} 652, licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à deux mois de solde (3 ans, 2 mois de service).

Les gardes-frontières de 3^e classe des Douanes, en service au poste d'Owet, supprimé, reçoivent les affectations suivantes :

Mamady Taraoré, m^{le} 641, qui n'a pas encore rejoint, est nommé Sambadougou (cercle de Faranah), en remplacement du garde-frontière Lansana Sylla, m^{le} 662, licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à deux mois de solde.

Sédouba Camara, m^{le} 590, est nommé à Sitacoto (cercle de Faranah), en remplacement du garde-frontière Diouba

Sidibé, m^{le} 630, licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à deux mois de solde.

Bala Saranoko, m^{le} 613, est nommé à Tagania (cercle de Faranah), en remplacement du garde-frontière N'Ki Daouda, m^{le} 612, licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à deux mois de solde.

Konaté Kaba, m^{le} 490, est licencié pour cause de suppression d'emploi avec une indemnité égale à deux mois de solde.

Kotou Camara, m^{le} 555, qui n'a pas encore rejoint, est nommé à Pamelap (cercle de Forécariah).

Kassia Kamara, m^{le} 596, est nommé à Oula (cercle de Forécariah).

Domaines

En date du 7 mars 1918 :

M. Cayrier, commis principal hors classe des Travaux publics, en service à Conakry, est mis à la disposition du Conservateur de la propriété foncière pour procéder, le 9 mars 1918, au bornage d'un immeuble sis à Conakry (parcelle 21 du lot 65).

Enseignement

En date du 1^{er} mars 1918 :

Une retenue de 4 jours de solde est infligée au nommé Moussa Camara, moniteur auxiliaire, et Kékoura Traoré, manœuvre de l'école urbaine, pour rixe pendant les heures de travail dans les locaux scolaires.

En date du 2 mars 1918 :

La décision du 13 juillet 1917, autorisant le moniteur Moussa Camara à suivre les cours de l'école Normale, est rapportée.

Une suspension de fonctions de quatre mois est infligée au moniteur auxiliaire Moussa Camara, pour compter de la date de la présente décision.

Les nommés Younoussa Souma, Momodou Souma et Baba Sako, élèves de l'école professionnelle de Conakry, sont licenciés pour compter du 28 février 1918.

En date du 8 mars 1918 :

Les journées des jeudis seront payées à M^{me} Collard, institutrice auxiliaire, chargée de la direction de l'école rurale de Kissidougou, au taux journalier de 8 francs, fixé par la décision du 18 janvier 1918, l'agréant en qualité d'institutrice auxiliaire.

En date du 11 mars 1918 :

Le cours d'adultes de Kissidougou est rétabli pour compter du 15 mars 1918.

Ce cours, destiné à l'enseignement du français, aura lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 15 heures $\frac{1}{2}$ à 17 heures et sera confié à M^{me} Collard, institutrice auxiliaire à Kissidougou, qui aura droit à l'indemnité de six cents francs (600 francs), prévue par l'arrêté du 28 novembre 1914.

La présente dépense est imputable au chapitre 28, article 1^{er}, § 2, du budget local.

Une troisième section du cours d'adultes est créée à l'école régionale de Conakry.

M. Magneron, instituteur de 5^e classe, est chargé de cette section et aura droit à l'indemnité de six cents francs (600 francs), prévue par l'arrêté du 28 novembre 1914.

La dépense est imputable au chapitre 28, article 1^{er}, § 2, du budget local.

Gardes de cercle

En date du 2 mars 1918 :

Sont affectés :

1° Au dépôt de Conakry :

Demba Fomba, brigadier de 2^e classe, n° m^{le} 825, du peloton de Boké.

2° Au peloton de Koumbia :

Mamady Sissoko, garde de 2^e classe, n° m^{le} 871 ;

Couloumba Kourouma, garde de 2^e classe, n° m^{le} 34, du peloton de Boké.

3° Au peloton de Boké :

Meliki Daouda, garde de 2^e classe, n° m^{le} 965, du dépôt de Conakry.

En date du 4 mars 1918 :

Une punition de quinze jours de prison, dont huit avec retenue de solde, est infligée au garde de 2^e classe Boubou Keita, n° m^{le} 254, du peloton de Labé.

En date du 7 mars 1918 :

Sont agréés comme gardes auxiliaires, pour la durée de la guerre, et affectés à la police municipale de Conakry :

Keila Kamara, n° m^{le} 51 bis, pour compter du 16 février 1918 ;

Tibili Demba, n° m^{le} 52 bis, pour compter du 18 février 1918 ;

Ali Sylla, n° m^{le} 53 bis, pour compter du 18 février 1918 ;

Momo Bangoura, n° m^{le} 54 bis, pour compter du 18 février 1918 ;

Momo Sylla, n° m^{le} 55 bis, pour compter du 20 février 1918 ;

Moussa Diop, n° m^{le} 56 bis, pour compter du 21 février 1918 ;

Fodé Kamara, n° m^{le} 57 bis, pour compter du 26 février 1918 ;

Babara Keita, n° m^{le} 58 bis, pour compter du 1^{er} mars 1918, jours de leur engagement.

Ces gardes qui ont été reconnus aptes au service et qui sont de bonnes vie et mœurs auront une solde mensuelle de 40 francs et percevront l'indemnité de cherté de vivres allouée aux agents en service à Conakry.

En date du 9 mars 1918 :

Sont agréés comme gardes de cercle de 2^e classe et affectés au dépôt de Conakry, les anciens militaires dont les noms suivent, provenant de régiments de tirailleurs sénégalais :

Daba Kourouma, ex-caporal, n° m^{le} 17226, pour compter du 6 février 1918, jour de son engagement ;

Kayoumba Kondé, ex-tirailleur de 1^{re} classe, n° m^{le} 18047, pour compter du 20 février 1918, jour de son engagement ;

Sory Konté, ex-tirailleur de 2^e classe, n° m^{le} 40287, pour compter du 25 février 1918, jour de son engagement.

Les services de ces gardes, qui rentreront dans l'établissement de leur droit à pension, sont fixés comme, suit :

Daba Kourouma : services militaires : 11 ans, 6 mois ;

Kayoumba Kondé, Sory Konté : services militaires à déterminer dès réception de leurs pièces matriculaires.

Personnel militaire

En date du 9 mars 1918 :

Le sergent Reynaud, en service à Guékédou, est nommé secrétaire du Tribunal de subdivision de Guékédou, en remplacement du sergent Basselin, affecté à Kindia.

La présente décision est applicable à compter du 1^{er} février 1918, date à laquelle le sergent Reynaud a effectivement rempli les fonctions de secrétaire du Tribunal.

Postes et Télégraphes

En date du 5 février 1918 :

Une deuxième avance de cent francs (100 fr.) sera faite, par l'agence spéciale de Boké, à M. Valle, chef surveillant des Télégraphes, chargé de la construction de la ligne téléphonique Boké-Victoria.

Cet agent justifiera, dans les formes réglementaires, de l'emploi de cette somme qui sera imputée au chapitre 17, article 1^{er}, paragraphe 5, du budget local de 1918.

Service de Santé

En date du 25 février 1918 :

Est nommé caporal de 1^{re} classe, à la solde annuelle de 780 francs :

Abdoulaye Demba, caporal infirmier de 2^e classe, en service à l'Hôpital Ballay.

Sont nommés caporaux de 2^e classe, à la solde annuelle de 720 francs :

Moussa Benna, infirmier ordinaire, en service à l'Hôpital Ballay ;

Mamady Diallo, infirmier ordinaire, en service à Mamou.

Est nommé infirmier ordinaire à la solde de 600 francs :

Mamadou Kamissoko, infirmier stagiaire, en service à Kankan.

Est nommé infirmier stagiaire, à la solde annuelle de 540 francs :

Soriba Sylla, infirmier manœuvre, en service à Conakry.

Est nommé infirmier stagiaire, à la solde annuelle de 480 francs :

Kerfalla Souma, infirmier manœuvre, en service à Conakry.

Est nommé infirmier manœuvre, à la solde annuelle de 480 francs :

Ibrahima Sydia, infirmier manœuvre, en service à Conakry.

Est nommé infirmier manœuvre, à la solde annuelle de 420 francs :

Momo Camara dit Soriba, infirmier manœuvre à l'Hôpital de Conakry.

Est nommé concierge à l'Hôpital Ballay, à la solde annuelle de 420 francs :

Momo Camara, infirmier manœuvre, en service à Conakry.

La dépense est imputable au chapitre 26, art. 5, § 2, du budget local.

La présente décision aura son effet pour compter du 1^{er} février au point de vue exclusif de l'ancienneté.

En date du 27 février 1918 :

Sont prononcées les mutations suivantes dans le personnel des médecins en service en Guinée :

M. le docteur Breffail, médecin principal de 2^e classe de l'Assistance médicale, en service à Dabola, est affecté à Mamou, en remplacement de M. le docteur Merle ;

M. le docteur Merle, médecin-adjoint de 1^{re} classe de l'Assistance médicale, en service à Mamou, est affecté à Labé, en remplacement de M. le docteur Bougenault;

M. le docteur Bougenault, médecin de 2^e classe de l'Assistance médicale, en service à Labé, est affecté à Kankan;

M. le docteur Thouvenin, médecin-adjoint de 3^e classe, stagiaire à l'Hôpital Ballay, est affecté à Forécariah.

En date du 11 mars 1918 :

Le nommé Mangué, planton à l'Hôpital Ballay, est nommé infirmier stagiaire, en remplacement de l'infirmier stagiaire Diavando, démissionnaire.

Cet infirmier aura droit à la solde mensuelle de 45 francs par mois.

En date du 5 mars 1918 :

L'aide-médecin de 4^e classe Bocary Thomas, actuellement en service à l'Hôpital Ballay, est affecté au poste médical de Forécariah.

L'infirmier manœuvre Soriba Bangoura, actuellement en service à l'Hôpital Ballay, est appelé à continuer ses services à Forécariah.

Une punition de deux jours de retenue de solde est infligée au nommé Ikissime, infirmier ordinaire, en service à l'Hôpital Ballay.

Travaux publics

En date du 6 mars 1918 :

Un congé administratif de 7 mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Rochy-Condé (Oise), est accordé à M. Pommery, commis principal des Travaux publics en Guinée, qui compte 28 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie.

M. Pommery, accompagné de sa femme et de ses deux enfants (Gustave, 15 ans, et Maurice, 13 ans) est autorisé à s'embarquer sur le paquebot attendu à Conakry courant mars.

La dépense est imputable au budget local de la Guinée.

PARTIE NON OFFICIELLE

Madame G. POIRET recevra les 2^e et 4^e mardis.

ERRATUM

Au *Journal officiel* de la Guinée française, n° 400, du 1^{er} janvier 1918, page 5, colonne 2.

Au lieu de :

2^o Comme membres suppléants :

MM. de Kersaint-Gilly, administrateur des Colonies;
Cratère, adjoint des Affaires indigènes.

Lire :

2^o Comme membres suppléants :

MM. de Kersaint-Gilly, administrateur des Colonies;
Chauffaille, agent comptable au Chemin de fer.

AVIS ET COMMUNICATIONS

AVIS

relatif à la clôture de l'Exercice 1917 du Budget colonial.

Les créanciers du Budget colonial sont informés que, par application des dispositions du décret du 30 décembre 1912, la clôture de l'exercice 1917 est fixée au **31 mars 1918**.

Toutes les dépenses de cet exercice devant être mandatées au plus tard le **20 mars 1918**, ils sont invités à produire, avant le **15 mars** au plus tard, les mémoires, comptes ou factures des sommes qui peuvent leur être dues au titre dudit exercice.

Les mandats de paiement émis sur cet exercice seront payés jusqu'au 31 mars 1918 aux caisses des Trésoriers-Payeurs.

Conakry, le 23 février 1918.

Le Sous-Intendant militaire,
G. MOREAU.

SERVICE DE LA CURATELLE

AUX SUCCESSIONS ET BIENS VACANTS

Arrondissement judiciaire de Conakry.

Conformément aux dispositions de l'article 12 du décret du 27 janvier 1855, concernant l'administration des successions et biens vacants,

Il est donné avis aux personnes intéressées de la succession présumée vacante du sieur Chéckaïr Abdallah-Aboud, né à Aïn-Haar, Mont-Liban (Syrie), le 12 janvier 1870, en son vivant commerçant à Kindia y décédé le 18 février 1918.

Les personnes qui auraient des droits à la succession sont invitées à les faire connaître et à en justifier au Curateur de l'arrondissement judiciaire de Conakry, soussigné.

Les créanciers et débiteurs de la succession sont également invités à produire leurs titres ou à se libérer au bureau de la Curatelle.

Conakry, le 13 mars 1918-

1-3

Le Curateur p. i.,
J. SILVANDRE.

Avis de perte de titres fonciers

Conformément aux prescriptions de l'article 99 du décret du 24 juillet 1906, il est donné avis par M. Jullien, télégraphiste, demeurant à Marseille, de la perte des copies des trois immeubles ci-après désignés, situés à Conakry :

1^o Immeuble immatriculé sous le numéro 118 du livre foncier de Conakry, n° 1 du lot 5, d'une contenance de 11 ares 50 centiares ;

2^o Immeuble immatriculé sous le numéro 119 du livre foncier de Conakry, n°s 1 bis et 4 du lot 10, d'une contenance de 17 ares 48 centiares ;

3^o Immeuble immatriculé sous le numéro 120 du livre foncier de Conakry, n° 1 du lot, d'une contenance de 17 ares 60 centiares.

SERVICE DES DOMAINES

Avis de demandes de Concessions agricoles.

(Insertion prescrite par l'article 10 de l'arrêté du 13 avril 1912)

MM. POIZAT et C^{ie}, banquiers à Paris, 8, rue de la Bienfaisance, ayant pour mandataire M. Paul PÉRICAT, adjoint des Affaires indigènes hors cadres, faisant élection de domicile à Mamou (Guinée française), ont demandé, par lettre du 12 janvier 1918, en vue d'exploitation de plantations de ricin, la concession provisoire des terrains suivants, situés dans le cercle de Mamou, entre le kilomètre 270 et le kilomètre 266 de la voie du Chemin de fer de Konakry au Niger et limités, savoir :

Premier lot. — Au nord, par les rivières Kakiléda et Popoko; à l'est, par les montagnes Pellalé; au sud, par la ligne du Chemin de fer comprise entre le kilomètre 270 et le pont de Konkouré, formant la limite de la concession Jean. Superficie..... 662.500 mq

Deuxième lot. — Terrain encerclé dans la boucle formée par la rivière Konkouré et limité par la concession Jean, côté sud-est. Superficie..... 37.500

Troisième lot. — Terrain compris entre la concession Jean (côté est), le Konkouré et la ligne du Chemin de fer jusqu'au kilomètre 266. Superficie..... 500.000

Quatrième lot. — Terrain situé entre le kilomètre 270 et la gare du Konkouré, côté sud-est et traversé par le Konkouré. Superficie..... 297.500

Cinquième lot. — Terrain situé à droite de la ligne du Chemin de fer se dirigeant sur Conakry de la gare de Konkouré côté sud-est, au kilomètre 266. Superficie..... 500.000

Total..... 1.997.500 mq

Conakry, le 22 février 1918.

MM. POIZAT et C^{ie}, banquiers à Paris, 8, rue de la Bienfaisance, ayant pour mandataire M. Paul PÉRICAT, adjoint des Affaires indigènes hors cadres, faisant élection de domicile à Kindia (Guinée française), ont demandé, par lettre du 1^{er} février 1918, pour l'exploitation de plantations de ricin, la concession provisoire d'un terrain de 200 hectares environ situé dans la plaine de la Santa (cercle de Kindia) entre les rivières Santa, Kourédi et Sira-Foré et traversé par la route Médina-Oula, du kilomètre 12,040 au kilomètre 15,107.

Conakry, le 23 février 1918.

Toutes oppositions aux dites demandes seront reçues au bureau des Domaines, à Conakry, jusqu'au 31 mars 1918, dernier délai.

2-2.

Le Receveur des Domaines,
J. SILVANDRE.

BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Succursale de Conakry.

Bilan au 28 février 1918.

ACTIF	
Caisse.....	1.823.911 35
Portefeuille.....	294.794 31
Matériel et mobilier.....	21.089 83
Divers comptes à régler.....	312.471 28
Frais généraux.....	18.767 53
Siège social	1.470.012 97
TOTAL.....	<u>3.941.047 27</u>

PASSIF	
Billets au porteur en circulation.....	3.400.095 »
Comptes-courants	504.048 64
Divers comptes à régler.....	24.968 38
Profits et pertes.....	11.935 25
TOTAL.....	<u>3.941.047 27</u>

Certifié conforme aux écritures.

Certifié :	Conakry, le 28 février 1918.
Le Censeur, LAVIT.	Le Directeur p. i., COGUEC.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A CONAKRY PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER 1918

Températures extrêmes :	
Maximum.....	32°2
Minimum.....	21°4
Moyennes des températures :	
Maxima de chaque jour.....	30°7
Minima de chaque jour.....	23°5
Moyenne du mois.....	27°1
Pressions barométriques :	
Maximum	760.7
Minimum.....	755.7
Moyenne des pressions du mois.....	758.8
Etats hygrométriques :	
Maximum.....	92
Minimum	37
Moyenne des états hygrométriques du mois....	73.4
Nombre de jours de pluie	0
Quantité d'eau recueillie (en millimètres)....	0
Etat du ciel compté de 0 à 10 (moyenne)	2.2
Tornades	0
Tonnerre.....	0
Vents dominants.....	NW

A Conakry, le 5 mars 1918.

L'Observateur,
BALLOT.

JOURNÉE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE ET DES TROUPES COLONIALES

Résultat général des souscriptions et versements divers effectués en Guinée française

Conakry		<i>Liste de M^{me} Costes.</i>		<i>Liste de M^{me} Gonon.</i>	
<i>Liste de M^{me} Bentégeat.</i>		Vente de billets de loterie.....	32 »	Vente de billets de loterie.....	187 50
MM. Guérin.....	20 »	<i>Liste de M^{me} Cheilletz.</i>		<i>Liste de M^{me} Ibot.</i>	
Saint-Antonin.....	10 »	Vente de billets de loterie.....	57 »	Vente de billets de loterie.....	52 »
Claisse.....	5 »	<i>Liste de M^{mes} Coumert et Gomant.</i>		<i>Liste de M^{me} Le Gall.</i>	
M ^{me} Poletti.....	5 »	Vente de billets de loterie.....	100 »	MM. Quillacq.....	50 »
M. Bentégeat.....	10 »	<i>Liste de M^{me} Coumert.</i>		Crettien.....	5 »
Vente de billets de loterie.....	100 »	Vente de billets de loterie.....	75 »	Poli.....	5 »
Total.....	150 »	<i>Liste de M^{me} Crozat.</i>		Chauffaille.....	5 »
<i>Liste de M^{me} Bidaine.</i>		Vente de billets de loterie.....	26 50	Boulin.....	5 »
MM. Bidaine.....	100 »	<i>Liste de M^{me} Dubot (Louis.)</i>		Almand.....	10 »
de Kersaint-Gilly.....	25 »	Vente de billets de loterie.....	25 »	Gomand.....	5 »
Mondon.....	20 »	<i>Liste de M^{me} Ecalle.</i>		Benaben.....	5 »
Puel.....	15 »	MM. Lavit.....	100 »	Coumert.....	5 »
Pourroy.....	25 »	Ecalle.....	20 »	Poquet.....	5 »
Fourré.....	5 »	Jourdan.....	10 »	Casasempera.....	5 »
Canal.....	5 »	Mandagout.....	20 »	Podesta.....	5 »
Trantoul.....	5 »	Pècarère.....	20 »	Fournil.....	2 »
Brisset.....	5 »	Chevalier.....	2 »	Pigal.....	5 »
Pichot.....	10 »	Deproge.....	5 »	Grandmaire.....	5 »
Houard.....	10 »	Lesage.....	10 »	Robert.....	5 »
Etienne Noah.....	5 »	Delille.....	5 »	Costes.....	5 »
Gabriel Souma.....	1 »	Vidal.....	2 »	Ticou.....	5 »
Saliou Doramodou.....	1 »	Massimi.....	5 »	Tuffou.....	2 »
Vente de billets de loterie.....	84 50	Brulé.....	10 »	Meiller.....	5 »
Total.....	316 50	Cuvillier.....	10 »	Le Gall.....	10 »
<i>Liste de M^{me} Coguiec.</i>		de Kersaint-Gilly.....	10 »	Vente de billets de loterie.....	100 »
M. Coguiec.....	10 »	Cratère.....	10 »	Total.....	254 »
M ^{me} Coguiec.....	10 »	Illisible.....	10 »	<i>Liste de M^{me} Mondon.</i>	
MM. Poumier.....	10 »	James.....	1 »	MM. Billon.....	30 »
Sorba.....	5 »	Hedde.....	1 »	Etilé.....	5 »
Djiguiba.....	4 »	Fernandez.....	1 »	Marcantoni.....	2 »
Frayssaix.....	2 »	Lemarchand.....	1 »	Biet.....	5 »
Fernandez.....	3 »	Darracq.....	10 »	Fara Diouf.....	2 »
Ansou.....	2 »	Journeux.....	2 »	Guinault.....	5 »
Moussa.....	2 »	Costode.....	1 »	Decaux.....	3 »
Ansoumani.....	2 »	Raphaël.....	1 »	Fourré.....	2 »
Momo.....	2 »	Gabriel.....	1 »	Jules Laurence.....	1 »
Maligui.....	2 »	Coayechoureq.....	2 »	Mama Samaké.....	0 50
Soumaïla.....	2 »	Vente de billets de loterie.....	57 50	Aribo Tamou.....	0 50
Kelefa.....	2 »	Total.....	327 50	Vente de billets de loterie.....	10 50
Vente de billets de loterie.....	50 »	<i>Liste de M^{me} Farquhar.</i>		Total.....	66 50
Total.....	408 »	The protestant mission.....	50 »	<i>Liste de M^{me} Moreau.</i>	
<i>Liste de M^{me} Chauffaille.</i>		Ven. archd. Farquhar.....	25 »	MM. Moreau.....	20 »
Vente de billets de loterie.....	100 »	The Rev. M ^c Goven (Iles de Loos).....	25 »	Alizon.....	5 »
<i>Liste de M^{me} Ch. Dubot.</i>		Vente de billets de loterie.....	34 »	M ^{me} Guibal.....	5 »
MM. Fougounis frères.....	300 »	Total.....	134 »	M ^{me} Jalade.....	5 »
Chavanel et fils.....	150 »	<i>Liste de M^{me} Favennec.</i>		M. Ode.....	5 »
Chambre de Commerce.....	150 »	Vente de billets de loterie.....	63 »	Vente de billets de loterie.....	7 »
Galibert (Armand).....	50 »	<i>Liste de M^{me} Feyte.</i>		Total.....	47 »
Bézagu L.....	50 »	MM. Borie.....	25 »	<i>Liste de M^{me} Moynier.</i>	
Cohen frères.....	150 »	Prouff.....	15 »	S. C. O. A.....	200 »
Garzon.....	150 »	Mistral.....	10 »	M. et M ^{me} Moynier.....	50 »
Faccendini.....	50 »	Grand.....	15 »	M. Legendre.....	5 »
Galibert (Henri).....	50 »	Feyte.....	5 »	M. et M ^{me} Cassagne.....	15 »
Galibert (Sylvain).....	25 »	Chauffaille.....	5 »	MM. Burri.....	5 »
Galibert (Charles).....	25 »	Viala.....	15 »	Bossard.....	5 »
Jaulet.....	10 »	Service du Câble.....	25 »	Samacoits.....	10 »
Courveille.....	50 »	Personnel indigène.....	7 »	Mounier.....	15 »
Ibot.....	25 »	Vente de billets de loterie.....	100 »	Keller.....	10 »
Louvrié.....	25 »	Total.....	222 »	Louis.....	10 »
Cercle européen.....	100 »	<i>A reporter.....</i>		Barbier.....	10 »
Dubot Charles.....	40 »			Rouanet.....	5 »
Vente de billets de loterie.....	218 »				
Total.....	1.618 »				

Report	340 »
MM. Bertchy	10 »
Tripet	10 »
Feller	5 »
Assad et fils	10 »
Vente de billets de loterie	75 »
Total	450 »

Liste de M^{me} Pezet.

MM. le Dr Blin	25 »
le Dr Pezet	25 »
Ballot	20 »
Fiquet	5 »
M ^{lles} Gilet	5 »
Barbe	3 »
MM. Tramon	5 »
Guyomard	2 »
Orcel	2 »
Chachuat	15 »
Quillaud	6 »
Mamadou Tamsir	5 »
Thomas Bokary	1 »
Remis par des malades à M ^{lle} Gilet	16 »
Vente de billets de loterie	150 »
Total	285 »

Liste de M^{me} Poiret.

MM. G. Poiret	200 »
Coindard	25 »
de Coppet	20 »
Dietlin	10 »
Le R. de Longueval	10 »
de Susini	10 »
J. B. N'Diaye	1 »
Ali Samba	1 »
Norbert Emile	1 »
Moriba Touré	0 50
Sidi Sow	0 50
Morlaye Camara	0 50
Diaré Sira	0 50
Karimou Bangoura	1 »
Namori Kourouma	0 50
Vente de billets de loterie	100 50
Total	381 »

Liste de M^{me} Pourroy.

MM. Karim Elias	50 »
Hatem Amine	75 »
Assad Assaf	75 »
Menhem Stambouli	25 »
Kalil Assaf	50 »
Letfalla Naïmi	75 »
Jabre frères	500 »
Najib Chaol	50 »
Joseph Nafah	50 »
Ehas Kamouh	125 »
Chaïben Brahim	200 »
Kalil frères	500 »
Nahasse et Haïkel	50 »
Sabbague frères	500 »
Alexandre Watchi	100 »
Kassim Bohssain	125 »
Rezk frères	500 »
Naja frères	500 »
Moustapha Assad et fils	200 »
Joussef Jaber	20 »
Fadel Jaber	5 »
Djemil Jaber	5 »
Danoun frères	50 »
Kalil Akanan	50 »
Fares Zamar	5 »
Mamoud Kassim	25 »
Mahamed Loulou	20 »
Hamed Ayad	10 »
Sadek Houssein	200 »
Joussef Zaïn	100 »

A reporter..... 4.240 »

Report	4.240 »
MM. Daoud Saïd	30 »
Houmais Saïd frères	50 »
Ahmed Touachi	50 »
Houaïbi frères	50 »
Joseph Mery	50 »
Najib Loulou	150 »
Abdoulaye Wouhaïd	50 »
Mohamed Baderie	50 »
Moussa Hizazi	50 »
Ahmed Habib	500 »
Vente de billets de loterie	337 50
Total	5.607 50

Liste de M^{me} Quillacq.

MM. Quillacq	50 »
Ferrier	15 »
Penquerch	2 50
Grès	5 »
M. et M ^{me} Gonon	20 »
M. Aribaut	10 »
M. et M ^{me} Cayrier	40 »
MM. Joubert	5 »
Pommery	5 »
Joubert (Camille)	5 »
Lechaux	5 »
Mugnier Serand	5 »
Association des Travaux Publics et Chemin de fer	50 »
Les employés indigènes	39 »
Vente de billets de loterie	100 »
Total	326 50

Liste de M^{mes} Rivet et Guiraud.

MM. Magnan	400 »
Magnan et Boutal	100 »
Alibert Saint-Ramon	20 »
Paillard et Rouanet	25 »
Rouanet	25 »
Walkden et C ^o	500 »
C. Walkden	25 »
Iare	25 »
Pickles	20 »
Brodie	15 »
Bergougnan	200 »
M ^{me} Clergue	50 »
MM. J. Clergue	50 »
Ferracci	25 »
Paterson Zochonis	500 »
Boyatjis	100 »
Office Guinée	150 »
Cercle Républicain démocratique	100 »
Compagnie Française	350 »
Hess	25 »
Palustran	25 »
Chargeurs Réunis	100 »
Rivet	25 »
Burki frères	100 »
Dubot (Louis)	25 »
Guiraud (Paul)	50 »
Indarès	25 »
Constantulaki	25 »
Cavadas	25 »
Argyropoulos	25 »
Andricopoulos	25 »
Biras	25 »
Vente de billets de tombola	155 »
Total	3.035 »

Liste de M^{me} Roddier.

MM. Girault	5 »
Ammam	5 »
Geoffroy	20 »
A reporter	30 »

Report	30 »
MM. Noury	5 »
Brossat	5 »
M ^{me} Crozat	10 »
MM. Baumler	5 »
Coutu	10 »
M ^{lle} Laquieze	10 »
M ^{me} Roddier	5 »
Moniteurs indigènes	6 50
Vente de billets de loterie	122 50
Total	209 »

Liste de M^{me} Silvandre.

MM. Silvandre	15 »
Pellegrin	2 »
Altred Souma	1 50
Fodé Jacouba	0 50
Vente de billets de loterie	85 »
Total	104 »

Liste de M^{me} Toudie.

M. et M ^{me} de Beaufond	20 »
MM. Martinaggi	2 »
Battle	2 »
M ^{me} Battle	2 »
MM. Martini	5 »
Nivaggioli	5 »
Toudie	20 »
Colonna de Lecca	5 »
Le Seach	5 »
Darry	10 »
Banir	5 »
Messa Guèye	1 »
Double	3 »
Dubrenil	5 »
Camara	1 »
Soumah (Germain)	1 »
George Williams	1 »
Bangoura (Etienne)	1 50
Touzet	5 »
Katty	1 »
Vente de billets de loterie	87 50
Total	248 »

Kermesse :

Quêtes à la Kermesse	72 70
Entrées à la Kermesse	627 »
Programmes	205 60
Kiosque des fleurs	1.304 05
Guignol lyonnais	23 50
Conakry-Monte-Carlo	1.726 10
Buffet	905 20
Loterie de l'Armée d'Afrique	1.965 15
Tir à la carabine	292 55
Loterie des Troupes coloniales	109 05
Jeu de massacre	106 50
Tête coupée	90 50
Tir avec armes de guerre	222 50
Match de football	273 »
Fête des Sierra-Léonais	416 »
Soirée cinématographique	1.526 »
Tombola	706 »
Versement A. Galibert	100 »
Vente aux enchères publiques	121 25
	10.793 65

A déduire :

Frais d'installation	320 »
Total	10.473 65
Total général pour Conakry	25.081 65

Subdivision de Dubréka.

Souscription :

MM. Cugnier (Albert).....	22 50
Denman	32 50
Ginakis	17 50
Amed Salami	14 50
Saoud Saïd	14 50
Les indigènes du cercle....	1.558 »
Total	1.659 50

Vente de billets de loterie :

MM. Cugnier (Albert)	62 50
de Chicourt	5 »
Pianeli (Pierre)	10 »
Raoul	12 50
M ^{me} Ohsé	12 50
MM. Denman	25 »
Ginakis	25 »
Thomas Maddy	5 »
Abdala Haïdara	5 »
Ali Hissé	17 50
Joseph Abdan	12 50
Joseph Salim	12 50
Amed Salami	25 »
Namen Habed	12 50
M ^{lle} Race Habed	12 50
MM. Jounès Hassan	5 »
Ali Mahmoud	5 »
Abdala Hyzazi	12 50
Asma Saoud	12 50
Moussa Saadi	50 »
Séoudi Sadi	62 50
Wakil Nachar	12 50
David Demba	5 »
Couyé Fodé	12 50
Leroy	25 »
Amadou Taher	20 »
Kassim Boshain	15 »
Saoud Saïd	12 50
Les indigènes du cercle....	745 »
Total	2.909 50

Cercle de Beyla.

Vente de billets de loterie :

MM. E. Feuille	12 50
Colomb	12 50
Casabianca	12 50
Lefène	12 50
Elias Hans Nicolad	12 50
A. Assad	12 50
J. Assad	12 50
Divers	37 50
Total	125 »

Cercle de Dinguiraye.

Vente de billets de loterie :

MM. Gaillardon (P.)	40 »
Gaillardon (J. P.)	16 »
Lirman (E.)	40 »
Lirman (J.)	16 »
Ahmadou Habibou	30 »
Shérif Hamidou	30 »
Mamadou Thiam	30 »
Tidiani Dia	30 »
Brahima Abdou	37 50
Chaya	25 »
Diji Chacra	5 »
Chaker (Joseph)	3 »
Hamed Hadad	2 50
Hassan-al-Rachid	7 50
Chaked Chanaan	12 50
Germanos	12 50
Nader Nader	12 50
Elias Nader	12 50
Vente de vignettes	5 50
Total	368 »

Subdivision de Bissikrima.

Souscription :

MM. Bobin	4 »
Castéran	37 50
Durville	3 50
Flévari Antoino	25 50
Trézzini Alfred	12 50
Farès Abdou	2 50
Aïdi Chacra	2 50
Groupe de commerçants syriens..	12 50
Total	100 50

Vente de billets de loterie :

MM. Bobin	6 50
Castéran	2 50
Durville	6 »
Flévari Antoino	12 50
Trézzini Alfred	12 50
Janny	6 »
Farès Abdou	12 50
Aïdi Chacra	12 50
Groupe de commerçants syriens.	12 50
Vente figurines	80 »
Total	493 »

Cercle de Faranah.

Vente de billets de loterie :

MM. Naom Mattar	100 »
Najib Mattar	100 »
Akar	50 »
Kalil	50 »
Soundou Moussa Samoura	50 »
Amir Taleb	50 »
Amadou Oularé	25 »
Mamadi Kamara	25 »
Faoula Oularé	25 »
Arouna Kamara	25 »
Boubou Samoura	25 »
Demba Samoura	25 »
Franta Oularé	25 »
Karfa, chef	25 »
Ousoubi Kamara	25 »
Laye Samoura	25 »
Sory Samoura	25 »
Toumané Samoura	25 »
Karfa Oularé	20 »
Mamadou Oularé	20 »
Fasséri Oularé	20 »
Faoula Oularé	20 »
Lamine Samoura	20 »
Oularé Samoura	20 »
Alfa Amadou	20 »
Tierno Camara	20 »
Tamba Camara	20 »
Soumaïla Kamara	20 »
Souleymani Kamara	20 »
Autres indigènes du cercle....	1.080 »
Divers	250 »
Total	2.250 »

Cercle de Kankan.

Vente de billets de loterie :

MM. Lefèbvre	100 »
de Lavallière	40 »
Bouhet	50 »
Verset	150 »
Linder	25 »
Keladites	50 »
Gouazé	20 »
Garrigues	50 »
Lauron	50 »
Sassone	20 »
Bladbourg	10 »
A reporter	565 »

Reporter

MM. Eléazar	15 »
Duppligau	20 »
Foufounis	25 »
Rouchard	16 »
Bezagu	10 »
Mingrelis	10 »
Vitiadés	15 »
Bonnaves	20 »
Lavocat	10 »
Brocard	15 »
Peyricaud	5 »
Rogiès	10 »
Dierx	10 »
Darand	20 »
Siché	10 »
Blanc	12 »
Raynaud	10 »
Gourdeau	5 »
Nassif Nassar	100 »
Joseph Charabie	50 »
Joseph Stephen	75 »
Bitt: r frères	100 »
Dagher frères	100 »
Abdallah Espir	30 »
Rad Espir	30 »
David Michel	30 »
Gémayel	50 »
Philippe Chakouris	75 »
Achad Alexandre	20 »
Mariam Resk	10 »
Soufiano Kaba	50 »
Madi Kébé	20 »
Talibi Kaba	10 »
Laye Kaba	10 »
Mody Diaté Kaba	10 »
Chefs indigènes	400 »
Autres indigènes	105 50
Total	2.072 50

Cercle de Koumbia.

Souscription :

MM. Lalande	8 »
Maës	2 50
Alfa Saliou	237 50
Bokar Biro	190 »
Daouda Karamoko	45 »
Modi Aliou Kinsi	147 50
Sékou Toumbaya	36 »
Yaya Bereto	27 »
Modi Sheiko Diallo	190 »
Williams	2 50
Najib Abboud	10 »
Raffié	10 »
Lamine Camara	32 »
Divers	172 »
Total	1.010 50

Vente de billets de loterie :

MM. Lalande	2 »
Maës	2 50
Alfa Saliou	12 50
Bakar Biro	10 »
Daouda Karamoko	5 »
Modi Aliou Kinsi	7 50
Sékou Foubaya	4 »
Yaya Bereto	3 »
Modi Siékou Diallo	10 »
Williams	2 50
Najib Abboud	10 »
Raffié	10 »
Lamine Camara	3 50
Divers	17 50
Total	1.110 50

Cercle de Kouroussa.

Vente de billets de loterie :

MM. Hadifé.....	1.050 »
Foufounis.....	50 »
Société de Bamako.....	50 »
Jaillard.....	25 »
Walkden et Co.....	12 50
Besson.....	2 50
Cornut.....	12 50
Paterson Zochonis.....	37 50
Dussaut.....	10 »
Total.....	1.250 »

Cercle de Labé.

Vente de billets de loterie :

MM. Albert.....	12 50
Dumant.....	12 50
Garnier.....	12 50
Porras.....	5 50
Marty.....	6 »
Faye.....	12 50
Combassa.....	12 50
Denis.....	12 50
Adjiman.....	12 50
Georges Karam.....	50 »
Assad Maroun.....	25 »
Kalem Keblem.....	50 »
Hanna Naja.....	37 50
Joseph Habib.....	12 50
Massad Abdou.....	12 50
S. Jabr.....	12 50
Samba Soumaré.....	12 50
Abdoulaye Sar.....	12 50
Dr Bougenault.....	12 50
Ouifa Souma.....	12 50
Kalil Tanous.....	25 »
Melkoun.....	25 »
Melhem Remel.....	12 50
Chekri Namen.....	12 50
Melhem Reskalla.....	12 50
Rachid Milal.....	12 50
Aid Souma.....	25 »
Onaffa Souma.....	25 »
Divers.....	250 »
Total.....	750 »

Poste de Mali.

Souscription :

MM. Destibeaux.....	3 »
Tierno Mamadou Sellou.....	74 »
Amadou Oury.....	74 »
Oumarou M'Bara.....	74 »
Cellou.....	69 »
Anoun Diallo.....	69 »
Abdoulaye.....	74 »
Total.....	437 »

Vente de billets de loterie :

MM. Destibeaux.....	12 »
Nasir Namen.....	10 »
Massad Abdou.....	10 »
Georges Sassine.....	10 »
Mamadou Camara.....	6 »
Fodé Keita.....	6 50
Les gardes de cercle.....	10 »
Tierno Mamadou Sellou.....	87 50
Amadou Oury.....	87 50
Oumarou M'Bara.....	75 »
Cellou.....	62 50
Anoun Diallo.....	62 50
Abdoulaye.....	40 »
Ba'a Serifou.....	5 »
Autres indigènes.....	115 50
Total.....	1.037 »

Poste de Tougué.

Vente de billets de loterie :

Chefs indigènes.....	987 50
MM. Oumarou Touré.....	5 »
Seydou Sow.....	5 »
Facery Konté.....	1 »
Bejani.....	1 50
Total.....	1.000 »

Cercle de Macenta.

Vente de billets de loterie :

MM. le capitaine Amalric.....	25 »
le lieutenant Cornand.....	5 »
Massily.....	12 50
Dequecher.....	10 »
Palade.....	12 50
Calvet.....	1 »
Plou.....	1 »
de Marcilly.....	1 »
Mercier.....	0 50
Folacci.....	5 »
Dopler.....	1 »
Les indigènes du cercle.....	575 50
Total.....	650 »

District de N'Zébéla.

Vente de billets de loterie :

MM. Pouidebat (Louis).....	12 50
Elie (Clet).....	25 »
Les indigènes du district.....	62 50
Total.....	100 »

Cercle de Mamou.

Vente de billets de loterie :

MM. Dehné.....	50 »
Penin.....	12 50
Maka.....	12 50
Bomboh.....	5 »
Leguay.....	12 50
Diallo.....	5 »
Issa Camara.....	5 »
Issa.....	5 »
Mamadou Keita.....	2 50
Gardes de cercle.....	30 »
Pépin.....	12 50
Sampré.....	10 »
Raffié.....	5 »
Kalil frères.....	25 »
Botross David.....	5 »
Aïssa Namen.....	10 »
Mansour frères.....	10 »
Jabre et Kalil.....	10 »
Sabbague frères.....	25 »
Farik Hadek.....	10 »
Joseph Souleiman.....	5 »
Elias Turki.....	5 »
Rachid Chediac.....	5 »
Béjani frères.....	25 »
Assad Michel.....	10 »
Samia.....	10 »
Joseph Dahdoud.....	5 »
Rachid Turki.....	5 »
Elias Moussi.....	5 »
Darvich Bou Daher.....	5 »
Malkoum frères.....	10 »
Habib Saba.....	10 »
Joseph Makhli.....	5 »
Tanous Makhli.....	5 »
Botross Kanaan.....	10 »
Naman George.....	10 »
Joseph Najim.....	5 »
Ali Mahamed.....	5 »
Constantin.....	5 »

A reporter..... 407 50

Report..... 407 50

MM. Matouk.....	5 »
Fayad.....	5 »
Ali Helal.....	12 50
Mahanied Zeyate.....	5 »
Hussein Helal.....	10 »
Mahamed Andaré.....	2 50
Mahamed Helal.....	10 »
Chebli Assad.....	5 »
David Kantous.....	5 »
Salim Helal.....	5 »
Zeitar Kouri.....	5 »
Mahamed Fahd.....	5 »
David Akl.....	5 »
Ahmed Hebaliti.....	5 »
Hussein Rafah.....	10 »
Makhoul.....	10 »
Assad Sabbague.....	10 »
Chain Bou Hussein.....	5 »
Saïd Assad.....	5 »
Maroune Hatem.....	5 »
Sassine Tanios.....	5 »
Darvich Habib.....	5 »
Les indig. du Chemin de fer.....	33 50
du cercle.....	979 50
Gœrtz.....	12 50
Batsias.....	12 50
G. Karam.....	12 50
E. Kamouh.....	12 50
Daoud Hayek.....	12 50
Kalil frères.....	12 50
Botross Kanam.....	12 50
Sabbague frères.....	12 50
Assad Sabbague.....	12 50
Mohamet Sayat.....	12 50
A. Legros.....	12 50
Recdec.....	12 50
Jernet.....	12 50
Ké Touré.....	12 50
Charapampuy.....	12 50
Godefroy.....	12 50
Adjiman.....	12 50
Bas.....	12 50
Arienta.....	12 50
Agostini.....	12 50
Bobin.....	12 50
Sampré.....	12 50
Mangin.....	12 50
de Pillot.....	12 50
Total.....	1.860 50

Subdivision de Timbo.

Vente de billets de loterie :

MM. Dupuch.....	25 »
Tourrat.....	15 »
Sultan.....	25 »
Manou.....	50 »
Mehlem Elias.....	15 »
Lewis Thomas.....	5 »
Ternel.....	5 »
Soumah.....	5 »
Daila Leck.....	5 »
Aguibou.....	5 »
Karamoko Dalen.....	5 »
Gardes de cercle.....	15 »
Indigènes du cercle.....	575 »
Total.....	750 »

Subdivision de Ditinn.

Souscription :

MM. Tierno Amidiata.....	285 50
Alpha Abdoulaye.....	175 »
Tierno Idrissa.....	185 »
Alpha Mdou Panan.....	145 »
Total.....	1.090 50

A reporter..... 1.090 50

Report.....	1.090 50	Report.....	25 »	Cercle de Boké.	
Tierno Oumarou.....	151 »	MM. Marty.....	5 »	<i>Souscription :</i>	
Alpha Midiao.....	150 »	Huguet.....	10 »	Divers, sans désignation.....	13 45
Alpha Ibrahima.....	150 »	M. et M ^{me} Moreau.....	10 »	<i>Vente de billets de loterie :</i>	
Alpha Ousmane.....	75 »	MM. Bayle.....	10 »	Divers, sans désignation.....	928 50
Alpha M'Dou Bobo.....	275 »	Luthi.....	10 »	Total.....	941 95
Total.....	1.891 50	Montrat.....	1 »		
<i>Vente de billets de loterie.</i>		Michel Gabriel.....	5 »	Cercle de Forécariah.	
MM. Tierno Amidiata.....	50 »	Mariam Chaker.....	5 »	<i>Vente de billets de loterie :</i>	
Alpha Abdoulaye.....	25 »	Antoine Hadifé.....	10 »	Divers, sans désignation.....	125 »
Tierno Idrissa.....	25 »	Georges Dagher.....	15 »		
Alpha Modou Panan.....	50 »	Farès Bouhenk.....	10 »	Cercle de Kindia.	
Tierno Oumarou.....	50 »	Mehri Richa.....	15 »	<i>Vente de billets de loterie :</i>	
Alpha Midiao.....	50 »	Assad Nuled.....	15 »	Divers, sans désignation.....	5.78 85
Alpha Ibrahima.....	50 »	Georges Watchi.....	15 »		
Alpha Ousmane.....	25 »	Rachid Hadifé.....	10 »		
Alpha M'Dou Bobo.....	25 »	Joseph Richa.....	15 »		
Divers.....	150 »	Les Indigènes du cercle....	166 »		
Total.....	2.391 50	Total.....	352 »		
Cercle de Pita.		Secteur Kissien.		Cercle de Kissidougou.	
<i>Vente de billets de loterie :</i>		<i>Souscription :</i>		<i>Vente de billets de loterie :</i>	
MM. Larrieu.....	50 »	Les Indigènes du Secteur....	1.022 50	Divers, sans désignation.....	645 »
Berthon.....	12 50			Cercle de Dabola.	
Jaffré.....	12 50	<i>Vente de billets de loterie :</i>		<i>Vente de billets de loterie :</i>	
Mohamed Bâ.....	5 »	MM. Le lieutenant Lambin.....	12 50	Divers, sans désignation.....	250 »
Idrissa Konté.....	5 »	Le lieutenant Champeau...	10 »		
Jacine Diallo.....	5 »	Le sergent Martin.....	5 »	Cercle de Boffa.	
Les indigènes du cercle....	708 »	Georges Habib.....	10 »	<i>Souscription :</i>	
Total.....	798 »	Kassim Helal.....	15 »	Divers, sans désignation.....	218 »
Subdivision de Téliélé.		Le sergent Basselin.....	0 50		
<i>Souscription :</i>		Les Indigènes du Secteur...	697 »	<i>Vente de billets de loterie :</i>	
Les indigènes de la subdivision.....	511 70	Total.....	1.772 50	Divers, sans désignation.....	1.000 »
<i>Vente de billets de loterie :</i>		Cercle de Youkounkoun.		Total.....	1.218 »
Les indigènes de la subdivision.....	693 50	<i>Vente de billets de loterie :</i>			
Total.....	1.205 20	Divers, sans désignation.....	129 »		
Cercle de Siguiri.		Cercle de Kadé.		RECAPITULATION	
<i>Vente de billets de loterie :</i>		<i>Vente de billets de loterie :</i>		Souscription.....	21.065 15
MM. Girant.....	10 »	Divers, sans désignation.....	431 50	Vente de billets de loterie	25.000 »
Leray.....	10 »	Secteur Guerzé.		Divers sans désignation.....	13.251 50
Tondut.....	5 »	<i>Vente de billets de loterie :</i>		TOTAL GÉNÉRAL.....	59.317 65
A reporter.....	25 »	Divers, sans désignation.....	15 »		

Câblogrammes Havas

27 février 1918 :

Bâle : Chancelier, discourtant Reichstag, déclara conférence est moyen dissiper équivoque, amener entente parmi belligérants, ajouta Allemagne prête écouter discuter propositions que pourrait lui faire Belgique, indiqua buts de guerre Allemagne étaient défense patrie, maintien intégralité territoire, confirma paix avec Russie, affirma Allemagne annexera pas Courlande, Luthuanie, administreront elles-mêmes, maintient précédentes déclarations sujet Alsace-Lorraine, refuse reconnaître cette question dans sens international du mot.

26/2, 14 heures. — Lutte artillerie Beaumont. Front britannique, échec ennemi sud route Arras, Cambrai.

26/2, 23 heures. Bombardement réciproque Champagne et bois le Chaume.

Front britannique : échec ennemi Saint-Quentin et Paschendaele ; avions bombardèrent champ aviation Courtrai et cantonnements nord Saint-Quentin.

Front italien : échange canonnades entre Avico ; avions ennemis bombardèrent Mestre et Venise.

28 février 1918 :

Heure été fixée 9 mars.

Pétrograd : présence avance Allemagne, indignation profonde règne parmi population qui fait préparatifs pour défendre capitale.

Ambassadeur Japon, personnel ambassade quittèrent Pétrograd.

Négociations Allemagne avec Roumanie provoquant grande effervescence Transylvanie, soulèvements signalés divers points.

1^{er} mars 1918.

Cabinet espagnol démissionna.

Corfou, suite élection président Chambre, candidat gouvernemental ayant eu trop faible majorité, Cabinet serbe démissionna.

Londres : désastre champ courses Hongkong, 600 tués, cause panique.

2 mars 1918.

27/2, 23 heures. Actions artillerie butte Dumesnil et rive gauche Meuse. Nos aviateurs lancèrent 4,500 kilos explosifs gares Metz-Sablons, Warneville.

Front britannique, Canadiens réussirent raid Lens.

Grande activité aviation anglaise qui lança 4 tonnes projectiles voies garage Courtrai, voies ferrées Douai, Valenciennes, et demi tonne casernes et gare Trêve.

Front italien, patrouilles ennemies repoussées entre Adige et Brenta. Lutte artillerie Val Fenezella littoral. Avions ennemis jetèrent bombes sur localités entre Trévise et Venise. 57,50. — 87,85.

28/2, 14 heures. Patrouilles françaises ramenèrent prisonniers région Beaumont.

Anglais réussirent coup de mains Greeland Hill vallée.

3 mars 1918.

Toute la France célèbre anniversaire protestation représentants Alsace - Lorraine Assemblée Bordeaux 1^{er} mars 1871; Paris notamment cérémonie Sorbonne revêtit caractère grandiose, Poincaré assistait, entouré membres gouvernement, députés, sénateurs, maires villages alsaciens-Lorrains reconquis. Nombreux discours prononcés, notamment Pichon qui déclara jamais provinces annexées manifestèrent plus incontestablement leur volonté rester françaises. Aux Allemands qui affirment Alsace-Lorraine est terre germanique, Pichon répond lisant lettre roi Guillaume 1^{er} à impératrice Eugénie disant cession territoire est nécessaire par but reculer départ armées françaises attaqueraient Allemagne dans avenir. Pichon cite aussi télégramme Bethmann-Holweg à Von Schoen, 31 juillet 1914, demandant que gouvernement français restant neutre dans guerre contre Russie, dans ce cas exigeait remise forteresses Toul, Verdun, pendant hostilités comme gage cette neutralité, conclut Alsace-Lorraine doit revenir France afin que soit réparée injustice 1871.

Pétrograd : Noulens, personnel ambassade, mission alliés quittèrent Pétrograd pour Helsingfors.

Attitude Japon devant événements russes suscite nombreux commentaires; télégramme Londres indique Japon, si est obligé étendre sphère ses opérations, son but sera pas agrandissement territorial, Japon se considère comme responsable maintien sécurité en Extrême-Orient.

2/3, 14 heures. Lignes complètement rétablies Pompelle. Vive canonnade rive droite Meuse, côte 304 et nord Bezonvaux.

Raid allemand réussit pénétrer front 3.000 mètres 1^{re} ligne portugaise, aussitôt rejetée par contre-attaque. 57,50. — 87,90.

5 mars 1918.

Devant refus Allemagne cesser action militaire pendant pourparlers paix Brest-Litvsk, délégation russe radiotélégraphia que s'inclinant devant violence elle signa sans discussion propositions dictées; signature paix Russie avec empires centraux datera 3/3.

Stockholm, officiel : ministre Allemagne informa gouvernement suédois que Allemagne envoyant troupes Finlande

pour réprimer troubles, elle emploierait îles Aland comme base opération, Suède lit objections sérieuses.

Russie signa officiellement paix avec empires centraux; conséquemment Allemagne annonce arrête mouvement militaire grande Russie.

3/3, 14 heures. Coup de main repoussé nord Chemin des Dames et bois Malancourt. Barrages empêchèrent Allemands sortir leurs lignes nord-est Roillon.

Britanniques réussirent raid sud-est Armentières, région Pontreuet.

3/3, 23 heures. Actions artillerie rive droite Meuse, Woëvre; haute Alsace, artillerie ennemie, énergiquement contre-battue, bombardra nos lignes nord canal Rhône au Rhin.

Britanniques firent prisonniers nord-est bois Polygone.

Italiens repoussèrent attaque ennemie rive gauche val Frenzella.

4/3, 14 heures. Lutte artillerie région Beaumont, est Bezonvaux, Ban-de-Sapt et Larzitzen. Echec ennemi Lorraine.

Australiens pénétrèrent tranchées allemandes Warneton, ramenèrent prisonniers. Raids britanniques ramenèrent prisonniers; échec tentative ennemi sud-est Saint-Quentin; grande activité artillerie allemande secteur Kemm.

6 mars 1918.

Ministres approuvèrent projet loi incorporation classe 1919 qui sera déposé ultérieurement Chambre.

Pétrograd : ratification paix fixée 17/3. Selon résolutions votées par nombreux soviets provinces adversaires paix, semble incertain que traite paix soit ratifiée par congrès général soviets convoque Moscou.

4/3, 23 heures. Est Meuse, large coup de main; notre colonne pénétra 4^{me} ligne allemande, front 1,200 mètres sur 500 profondeur; forte attaque ennemie repoussée avec pertes importantes adversaires, 150 prisonniers.

Lens, Anglais rejetèrent attaque ennemie précédée violent bombardement. Nouvel échec ennemi nord-ouest Saint-Quentin.

Val Frenzella, val Brenta, Italiens exécutèrent tirs dispersant travailleurs ennemis.

57.50 — 87.90

5/3, 14 heures. Violence artillerie droite Meuse; coup de main réussi Chemin des Dames, est Courcy; attaque repoussée bois le Chaume.

Americains repoussèrent attaques sur leurs tranchées Lorraine.

Australiens firent centaine prisonniers Warneton; vive attaque rejetée par Anglais même région.

7 mars 1918.

Londres : croiseur *Aimé Calgarian* coulé, deux officiers, 46 hommes disparus.

Washington : Etats-Unis établirent accord avec Japon, Angleterre, autres allies, sur principe action Sibérie, détails restent fixer.

5/3, 23 heures. Vive lutte artillerie rive droite Meuse, notamment Bois des Fosses. Artillerie active Vosges, secteur Violu, Bandesapt et Hillesenfort.

Front britannique, coup de main anglais hier Warneton pénétra 2^{me} ligne ennemie, repoussant deux contre-attaques avec pertes adversaires; faible activité artillerie ennemie.

Front italien : actions harcèlement réussies; concentration feux italiens région Loghio, le long Piave, Condella, après Sandona.

6/3, 14 heures. Echee coup de main ennemi Massiges; Anglais réussirent coup de main est Bullecourt et raids nord Scarpe et vers Lens, repoussèrent détachements allemands sud-est Gouzeaucourt.

8 mars 1918.

Traité préliminaire paix signé Bujeta entre empires centraux Roumanie, trêve quatorze jours signée; Roumanie cède Dobroudja jusque Danube, démobilisera huit divisions, évacuera territoires Autriche-Hongrie occupés, s'engage aider transport troupes quadruplice par railway vers Odessa, via Moldavie, Bessarabie, renvoyer officiers puissances encore guerre actuellement armée Roumanie.

Charles Roux, président Comité Armateurs, décéda.

6/3, 23 heures. Assez grande activité deux armées région Cornillet; Reims, coups de main ennemi arrêtés par nos feux; bois Avocourt, nord-ouest côte 344, bombardement intermittent sur nos lignes Avocourt et nord Douaumont.

Front britannique, activité artillerie allemande sud Saint-Quentin vers bois Grenier, ouest Cambrai et sud-est-nord Ypres.

Front italien, reprise deux artilleries assez vive entre lacs de Garde et Astico; long littoral, Italiens repoussèrent adversaires.

57 50 — 87.95.

7/3, 14 heures. Bombardements assez violents région Reims et vers Prunay; arrêtâmes coups de main ennemis Champagne, secteur Marquises et Vosges.

Région Lingés, avions allemands bombardèrent nord Nancy sans victimes.

Front britannique, Anglais rejetèrent complètement est Epehy tentative raid ennemi accompagné violent barrage artillerie et tentatives ennemies sud-est bois Grenier et est Poelcapelle.

Activité artillerie allemande, notamment secteur Neuve-Chapelle.

9 mars 1918.

Finlande signa paix avec Allemagne.

Londres: avions survolèrent Angleterre nuit 8 au 9, deux survolèrent Londres où tuèrent onze personnes, blessèrent 46.

7/3, 23 heures. Lutte artillerie assez vive rive droite Meuse, côte 344 et quelques points Vosges. Nos avions lancèrent 4,000 kilos explosifs sur gares et dépôts munitions zone ennemie.

Front britannique: activité artillerie allemande secteur Neuve-Chapelle suivie attaque ennemie nord-ouest Labassée où ennemi pénétra postes anglais, mais rejetés sur autres points. Activité ennemie sud Cambrai, entre Vermelles et Armentières et nord-est Ypres.

Front italien: Italiens, en réponse à bombardement Venise, bombardèrent base ennemie navale Pola avec excellents résultats; artillerie italienne tira sur troupes ennemies en mouvement val Brenta et région col Beretta.

57,50. — 87,95.

8/3, 14 heures. Lorraine, repoussâmes fort coup de main ennemi sur Moncel avec pertes sérieuses des assaillants.

Front britannique: activité artillerie allemande vers Ribecourt et vallée Scarpe.

11 mars 1918.

Chambre, interpellation Courtants, responsabilité gouvernementale compromissions procès Bolo, adopta 400/75 ordre jour confiance Gouvernement.

Attaque aérienne nuit sur Paris pardix, douze escadrilles, nombreux avions ennemis repoussés par défense purent pas survoler Paris, jetèrent bombes sur terrain inhabité banlieue, compte jusqu'ici 9 tués, 39 blessés, nos avions participèrent défense capitale. Gotha abattu forêt de Compiègne, 4 passagers carbonisés. Moment raid, nos avions bombardèrent aérodromes départ ennemi.

Madrid: Cabinet démissionna.

Le 8/3, 23 heures. Activité intermittente artillerie rive droite Meuse et haute Alsace. Raids gotha sur Paris de 10 h. 50 à minuit avec victimes et dégâts, détails manquent encore.

Front britannique: après grosse préparation artillerie, ennemi lança puissante attaque sur front 1.600 mètres sur forêt Houthulst. Anglais brisèrent attaque sur majeure partie front, sauf gauche ligne où durent replier 500 mètres sous jets flammes, contre attaquèrent avec fortes pertes adversaires, rétablirent complètement situation. Activité aviation front. Raid avions allemands nuit avant-hier sur Londres, pas encore renseignements.

Front italien: val Rio-Freddo, Italiens repoussèrent attaque.

57,50. — 88,90.

9, 14 heures. Echee coup de main ennemi bois le Prêtre, secteur le Reillon.

Front britannique: infanterie allemande couverte par violent bombardement attaqua sur front 1,600 mètres sur route Menin, Château Polier, Hœcourt, rejetés avec pertes sur tous points, sauf vers Polier où ennemi parvint pénétrer front 200 mètres, quelques petits postes avancés; combat continua et Anglais rétablirent positions; Anglais rejetèrent tentatives ennemie est Neuve-Chapelle et réussirent raid sur Fleurbaac.

Portugais réussirent coup de main région Neuve-Chapelle.

9/3, 23 heures. Actions artillerie rive droite Meuse et Vosges. Attaque aérienne hier sur Paris comprit 12 escadrilles bombardement, nombre important appareils repoussé par notre défense aérienne sans atteindre Paris, points atteints Paris moins nombreux que précédemment; victimes à Paris, 7 tués, 24 blessés; banlieue Seine-et-Oise, 6 tués, 24 blessés; moment Paris notre aviation front bombarda aérodromes départ ennemis, notamment Villeau-Bois et Epreux, un Gotha abattu Compiègne.

Coups de main Anglais et Portugais hier Polederhock et Neuve-Chapelle, fortes pertes ennemis.

Raids anglais réussis route Bapaume, Cambrai à Evre-Appuy.

Grande activité aviation anglaise Menin, Puisigny, Guise à Fresnoy, 23 avions ennemis hors combat.

Anglais bombardèrent voies garage et usines Mayence.

Front belge: Belges repoussèrent attaque et reprirent éléments avancés région Nieuport pénétrant tranchées adversaires, tuant nombreux ennemis, enlevant front avancé allemand.

Front italien: activité artillerie Adipe à Piave, Italiens prirent sous leurs feux troupes et travailleurs ennemis plateau Tonezza, confluent Astico et sommet val Franzella.

12 mars 1918.

Ancien ministre plénipotentiaire Lemyre-Devilor décéda.

Pétrograd: Trostky démissionna. Prince Lvoff constitue Extrême-Orient nouveau Gouvernement russe, résidant actuellement Pékin en attendant débarquement Japonais Wladivostock pour entrer avec eux territoire sibérien.

13 mars 1918.

Baker, ministre guerre américain, arriva matinée Paris, visita Clemenceau, Joffre, visitera prochainement organisations américaines, ports, railway, centres entraînement, positions front.

Madrid : ministère Pietro reste pouvoir avec mêmes ministres.

10/3, 14 heures. Repoussâmes coups de main ennemis sud Betny, rive gauche Meuse et Vosges, avec pertes adversaires; pénétrâmes lignes allemandes est Auberville et région Badonviller où effectuâmes nombreuses destructions.

Front britannique : Anglais réussirent coup de main nord-ouest Saint-Quentin et sud Cambrai; activité artillerie secteur Armentières et Wyschacte et route Menin.

10/3, 23 heures. Activité deux artilleries Ban-de-Sapt et Violu.

9/3, abattîmes 2 avions, endommâmes 11 autres, jetâmes 11,000 kilos projectiles sur divers cantonnements, gares et terrains aviation zone ennemie.

Allemands annoncent pertes 2 gothas raid Paris.

Front britannique : faveur violent bombardement, détachement ennemi attaqua Fresnoy; rejetâmes tentatives ennemies en Champagne, région route Saint-Hilaire; repoussâmes double attaque précédée violent bombardement rive gauche Meuse, côte de l'Oie et Morthomme et dispersâmes fort groupe ennemi nord Saint-Mihiel.

Troupes américaines effectuèrent incursions hardies lignes allemandes, réussirent coups de main Saint-Quentin et rejetèrent tentative ennemie nord-ouest La Bassée. Grande activité artillerie sud-est Armentières.

14 mars 1918.

Neuf escadrilles ennemies tentèrent survoler Paris, quatre avions ennemis abattus. Nos avions bombardèrent, exécutèrent contre-offensive vigoureuse sur aérodromes départ ennemis où nombreux éclatements constatés. Paris y eut 29 tués, 50 blessés; banlieue, 5 tués, 29 blessés. 66 personnes étouffées suite panique. Hôpital fut particulièrement atteint où 6 tués, 7 blessés.

Pourvoi Bolo, Porchère rejeté.

Bâle : Turcs entrèrent Erzeroum.

11/3, 23 heures. Lutte artillerie nord Chemin des Dames et dans Vosges, Harmansvillerskopf. Nouveau raid 60 gothas sur Paris et banlieue de 21 à minuit, 15 jetèrent nombreuses bombes démolissant et incendiant plusieurs immeubles, nombre victimes pas encore connu; un gotha abattu en flammes près Château-Thierry, au retour, équipage fait prisonnier.

Front britannique : vers Armentières 3 coups de main repoussés. Allemands tentèrent coup de main certaine importance secteur Ypres.

Anglais repoussèrent attaque ennemie Passchendaele et rejetèrent détachement ennemi qui avait réussi pénétrer petit poste forêt Houthulst.

Front Belge : réussirent coup de main nord Dixmude et mirent en échec deux tentatives attaque poste avancé nord Dixmude et vers Saint-Georges. Réaction artillerie ennemie avec obus toxiques et torpilles fut neutralisée par batteries belges.

Front italien : activité artillerie et aviation.

Salonique : Anglais prirent poste ennemi près Noosori, embouchure Struma, en tuèrent garnison.

Mésopotamie, retraite garnison turque de Hit poursuivie par avions. 57,50 — 88,00.

12/3, 14 heures. Bombardement assez vif rive droite Meuse et en Lorraine, région Reillon et Ancervilliers.

Abattîmes nuit du 11/12 un avion allemand nord Soissons et fîmes prisonniers les 3 passagers.

Australiens réussirent coup de main est et nord-est Messines. Anglais jetèrent plus de 400 bombes sur divers objectifs notamment gares Menin, Roulers, Ledeghem et Solesmes.

ANNONCES

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT, A CONAKRY

DÉCRET PORTANT CRÉATION

D'UNE

CAISSE LOCALE DE RETRAITES

EN

Afrique Occidentale Française

Prix : 1 franc.

ARRÊTÉ

RÈGLEMENTANT LE SERVICE DES DOUANES

EN

Afrique Occidentale Française

Prix : 2 francs.

CARTES

de l'Afrique Occidentale Française

Kouroussa au 500,000°.....	2 fr. 50
Conakry au 2,000,000°.....	1 fr. 50
Dakar au 2,000,000°.....	1 fr. 50
Tombouctou au 2,000,000°...	1 fr. 50

AVIS

Le Chef de l'Imprimerie a l'honneur de prier MM. les Administrateurs et Chefs de postes de vouloir bien joindre, à leurs demandes d'imprimés adressées au Bureau du Matériel, les modèles réclamés.

Il ne sera donné aucune suite aux commandes non accompagnées de leurs modèles, et adressées directement au Service de l'Imprimerie.

CONAKRY. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

